

**Commune  
de AZÉ  
41100**

(Loir-et-Cher)

Date de la convocation  
06/11/2025

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 13 novembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le treize du mois de novembre à 19 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de AZE, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Madame BOULAY Maryvonne, Maire.

Présents : Mesdames BOULAY Maryvonne, CHERAMY Laure-Aline, GUILLOU Sylvie, JOLY-LAVRIEUX Martine, LANDRÉ Béatrice, MOTTIER Catherine, RENOU Christelle,  
Messieurs CHÉRAMY Jacky, DELGADO Louis, GAUTHIER Cédric, LELEU Eric, MARCO Benjamin,

Absente excusée : BIGOT Valérie

Absent non excusé : TYTGAT Loïc.

Mme CHERAMY Laure-Aline a été désignée secrétaire de séance ;

Madame le maire laisse la parole à Mme CHERAMY. Cette dernière présente le projet de classe découvertes de l'école. 2 classes partiront en voyages scolaire du 15 au 17 juin 2026. Le programme serait le suivant : visite du château féodal de Ratilly, initiation à l'escrime artistique, visite du chantier médiéval de Guédelon, initiation à des danses simples de la Renaissance et une visite guidée de la poterie de la bâtisse.

Le coût total du voyage est de 12 492 € TTC incluant le transport.

La coopérative scolaire va donner 1 500 euros, l'association des Petites Grenouilles va également donner 3 000 euros. Des actions ponctuelles comme la vente de chocolats et de gâteaux viendront compléter ces subventions.

Les enseignantes ne souhaitent pas dépasser un budget de 141 euros/élève pour les familles.

Une subvention est donc demandée à la mairie pour financement une partie de ce voyage et réduire le coût qui sera demandé aux familles.

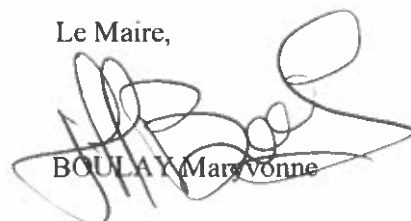
Mme CHERAMY propose de donner une subvention d'un montant de 64 € / enfant, comme ce qui est inscrit au budget pour les dépenses de fournitures.

Elle demande l'avis aux membres présents.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal décide d'octroyer une subvention exceptionnelle à l'école la Source d'Azé pour son voyage scolaire d'un montant de 64 €/ enfant participant à ce voyage et autorise Madame le Maire à effectuer les démarches nécessaires.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire,



BOULAY Maryvonne

Le secrétaire de séance



CHERAMY Laure-Aline

N° 2025-61 subvention  
exceptionnelle pour l'école

Envoyé en préfecture le  
21 NOV. 2025

Déposé en ligne le  
24 NOV. 2025